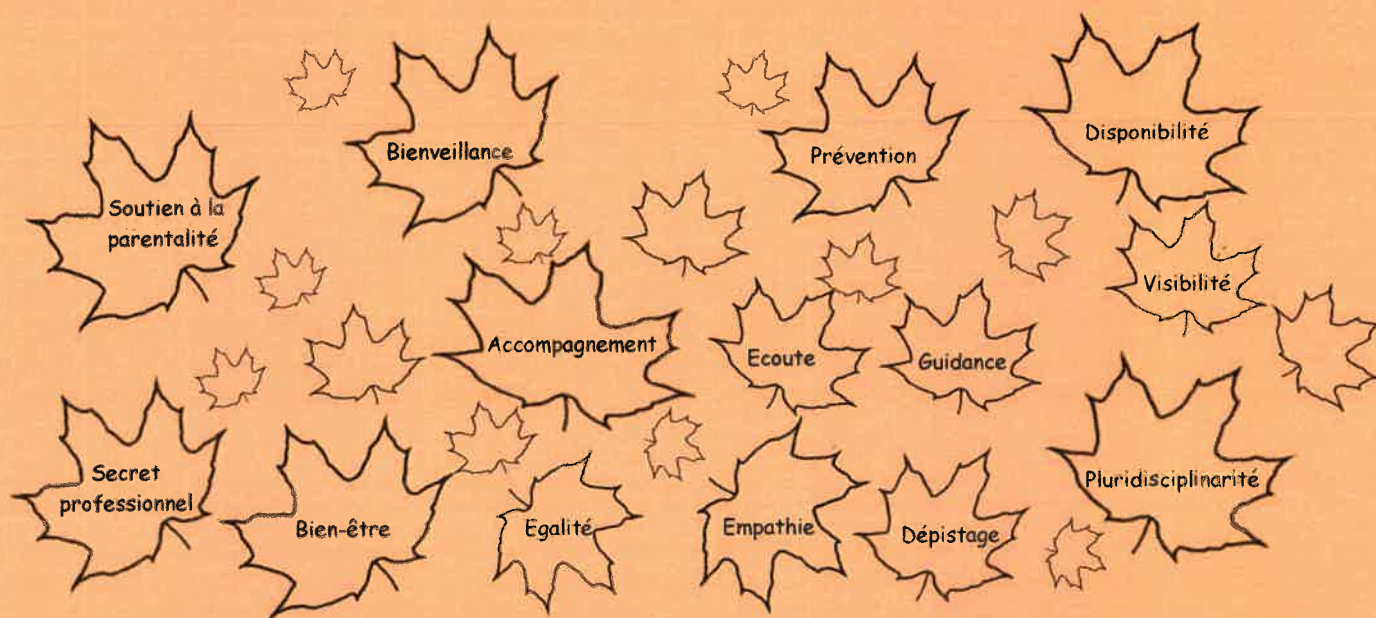


« Un livre à mots pour y déposer les maux »



Projet de Centre 2025 - 2030



CPMS Provincial de Péruwelz

Rue de la Verte Chasse, 7 à 7600 Péruwelz - Tél: 069/53 27 00

Mail: cpmsprovincial.peruwelz@hainaut.be - Direction: Céline Calcus

celine.calcus@hainaut.be

*On ne peut rien enseigner à autrui
On ne peut que l'aider à se découvrir lui-même*

I. INTRODUCTION

Le contexte sociétal dans lequel nous évoluons est très fluctuant.

A ce jour, dans notre pratique professionnelle, des observations et constats de terrain inquiétants peuvent être posés.

La paupérisation des milieux de vie, des structures familiales éclatées, des parents démunis, des situations scolaires complexes et multifactorielles, sont des faits desquels émergent des demandes de plus en plus fréquentes et nombreuses.

Les inégalités, quelles qu'elles soient, se creusent et suscitent chez nous une perpétuelle réflexion méthodologique.

Nous avons à cœur de penser et de développer les moyens pour accompagner nos consultants afin qu'ils trouvent leur voie d'épanouissement.

Ces constats posés demandent un temps de réflexion, une analyse, une investigation pour y répondre de la manière la plus adéquate.

Le fil rouge de notre centre est le bien-être physique et psychologique de l'enfant. Nous accordons une attention particulière à mobiliser le parent dans ce process afin qu'il puisse être acteur et poser les actions nécessaires pour l'accompagnement de l'enfant.

Eclairer, soutenir, prévenir, accompagner, guider, repérer, créer le lien, développer la parentalité et réunir les services sont des vecteurs de notre projet et de nos réflexions.

II. NOTRE CENTRE



III. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Notre équipe se compose de 12 personnes :

*Calcus Céline
Directrice
069/532703*

*Debliquy Anne-Elise
Conseillère
Psychopédagogique
069/532705*

*Vallart Coralie
Conseillère
Psychopédagogique
069/532707*

*Bonte Ophélie
Conseillère
Psychopédagogique
069/532708*

*Delvaux Sylvie
Auxiliaire
Psychopédagogique
069/532704*

*Debeuf Margaux
Auxiliaire Sociale
069/532705*

*Parant Linda
Auxiliaire Sociale
069/532706*

*Durant Sophie
Auxiliaire
Paramédicale
069/532702*

*Legast Chloé
Auxiliaire Logopédique
069/532702*

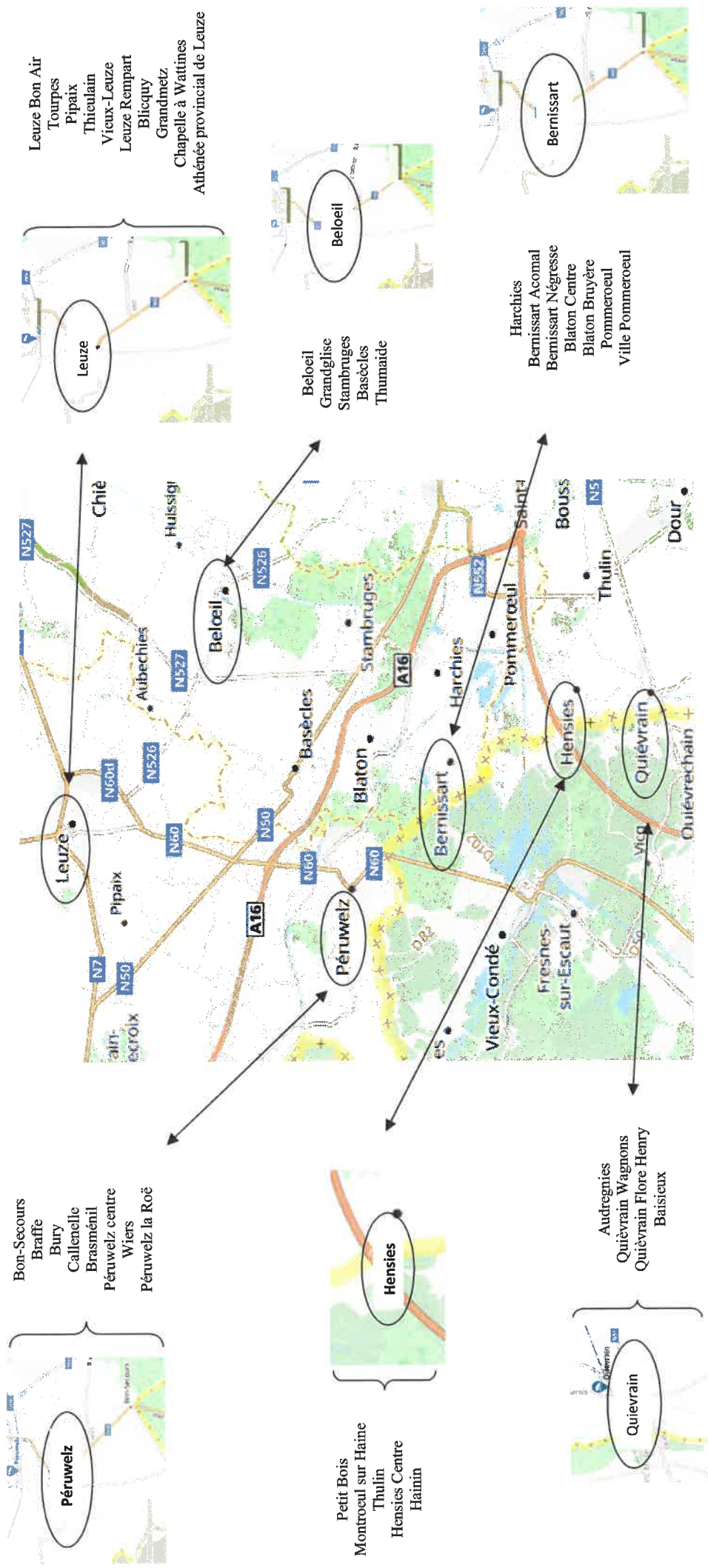
*Morgane Frappart
Auxiliaire Logopédique
069/532702*

*Bouvry Marlène
Employée
Administrative
069/532700*

*Noullet Hélène
Auxiliaire
Professionnelle
069/532700*

IV. RESSORT

Ceci établit notre Ressort à 4448
au 15 janvier 2025



V. CARTOGRAPHIE DE NOTRE RESSORT

Notre réseau s'étend sur 6 entités :

- Péruwelz
- Leuze-en-Hainaut
- Bernissart
- Hensies
- Quiévrain
- Beloeil

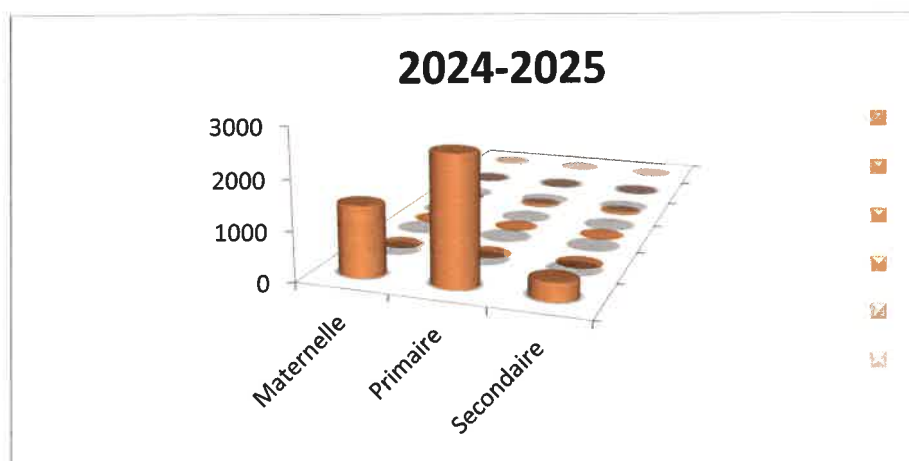
**Se ventilant sur une population
fondamentale (maternelle et primaire) et 1
école secondaire**

Il couvre **42** écoles dont seulement **1** école secondaire.
Soit un total de **4448** élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

REPARTITION DE NOTRE POPULATION SCOLAIRE 2024-2025.

Notre population atteint 4448 élèves avec :

- 1429 élèves pour la maternelle;
- 2588 élèves pour le primaire;
- 375 élèves pour le secondaire.



**Le contexte socio-économique de notre CPMS est très hétérogène,
il s'articule autour d'un milieu rural et urbain.**

VI. PRIORITÉS ET VALEURS DES CPMS DE LA PROVINCE DU HAINAUT

APPLICATION DU DÉCRET DU 14 JUILLET 2006 RELATIF AUX MISSIONS PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX.

Chaque centre PMS de la Province se conforme au décret du 14 juillet 2006 de la Fédération Wallonie Bruxelles de Belgique.

Dans la mesure de leurs possibilités et dans le respect de leur déontologie, les CPMS travailleront en synergie suivant les opportunités avec les institutions provinciales telles que : le CEDORES, l'Observatoire de la santé, les conseillers en information de la DGEH, les centres provinciaux de guidance psychologique,...

Conformément au décret, les CPMS provinciaux ont pour missions :

- D'aider les élèves de leur ressort en vue d'assurer leur développement optimal. A cet effet, ils tiendront compte des aspects psychologiques, médicaux et sociaux afin d'offrir aux élèves les meilleures chances d'épanouissement et de réussite.
- Ils apporteront un éclairage en faveur de la population de leur ressort, de manière à ce que chaque enfant puisse développer au maximum ses capacités.
- Ils soutiendront l'élève dans la construction de son projet de vie personnel et lui fourniront les données objectives afin qu'il puisse établir son choix professionnel.

A cette fin, ils respecteront les 8 axes définis dans le décret. Ils assureront principalement des missions :

- D'analyse de la demande et procéderont à l'examen
- D'orientation scolaire et professionnelle
- De soutien à la parentalité en favorisant notamment le dialogue famille-école

Ils veilleront à :

- Repérer les difficultés, les diagnostiquer ;
- Lutter contre l'échec, facteur d'exclusion sociale ;
- L'Egalité des chances ;
- Soutenir tout projet d'école visant à développer une citoyenneté critique et responsable respectueuse des valeurs démocratiques (tolérance, pluralisme, intérêt général) ;
- Sensibiliser à l'hygiène de vie.

Les CPMS provinciaux s'inscrivent dans la réciprocité des projets d'écoles fondés sur la défense des valeurs suivantes :

La démocratie

L'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, les notions de responsabilité, de droit, de devoir, du sens de l'intérêt général et du bien commun.

La tolérance-la liberté de conscience-le pluralisme

L'acceptation de la différence, qu'elle soit philosophique, ethnique, culturelle ou sociale.

La paix ou le non-conflit

La concertation, la résolution négociée de conflits, la dignité humaine, la justice sociale.

L'ouverture

L'apprentissage de l'autonomie face à l'accélération des savoirs.

Dans son fonctionnement tri-disciplinaire quotidien, chaque centre favorise la transparence et le dialogue : l'exercice d'une citoyenneté responsable, les règles déontologiques d'usage dans la profession restent bien évidemment d'application, particulièrement celles qui se rapportent :

- Au respect de la dignité ;
- Au devoir de discrétion ;
- Au respect du secret professionnel.

Ils suggèrent :

Le libre-examen comme méthode de réflexion et d'action

Permettre la lecture des messages envoyés par la société et la science afin d'exercer son esprit critique.

La neutralité

Les principes de fonctionnement commun à tous les centres sont :

- *L'indépendance* : celle-ci garantit aux consultants l'objectivité et l'impartialité des avis remis et une bonne collaboration car elle est librement consentie ;
- *La liberté des consultants* : les parents et les élèves consultent librement le CPMS. Si l'école peut également interpeller le centre, elle doit le faire en accord avec les consultants. Le centre peut intervenir de sa propre initiative en cas de nécessité mais toujours en concertation avec les personnes concernées ;
- *Le caractère consultatif des avis* : les avis remis sont consultatifs et ne sont jamais contraignants. Le jeune et ses parents gardent toute indépendance et ne sont pas tenus de s'y conformer ;
- *La gratuité des services* : en sa qualité de service public organisé par la Province du Hainaut et subventionné par la FWB, les services CPMS sont gratuits ;
- *Le secret professionnel* : les agents du CPMS sont tenus au secret professionnel qui vise la protection des consultants et le respect de la confidentialité des informations échangées. Ceci n'exclut pas le partage d'informations entre partenaires dans une action concertée et réfléchie.

VII. LES VALEURS ET RESSOURCES DE NOTRE CPMS

*Appuyez-vous sur des valeurs et des principes
Sachez lesquels valent la peine que vous défendiez
et vivez dans le respect de ces principes*

George Fischer

A. Nos valeurs

De tout temps, traversant les époques, les valeurs ont toujours existé. Qu'elles soient morales, sociologiques ou philosophiques, elles nous donnent une vertu identitaire.

Elles définissent nos actes, guident nos comportements et nos choix. Elles donnent sens à notre travail et à nos agissements.

Un centre PMS, c'est une équipe pluridisciplinaire avec ses différences, ses complémentarités et ses regards croisés multiples sur une situation. Définir nos valeurs en tant qu'équipe, c'est poser une attitude réflexive sur notre pratique qui nous est propre et qui se traduit dans nos interventions. Les valeurs sont des caractéristiques de notre centre et donnent sens à notre travail, à nos agissements. Elles nous aident à comprendre ce qui est le plus important pour nos consultants et ceci, dans différents contextes et situations sociales.

Les valeurs nous définissent, nous permettent de répondre à cette question : « Pourquoi agissons-nous de la sorte ? » et elles établissent notre spécificité identitaire.

La bienveillance, la cohérence, le respect, l'empathie, la cohésion, l'écoute, l'accompagnement et la bientraitance sont des maîtres-mots qui animent notre dynamique d'équipe et nos interventions.

Les valeurs sont pour nous des références morales et éthiques dans notre pratique.





Qui sommes-nous ?

B.Nos forces

Nos forces nous caractérisent. Elles sont des capacités de l'esprit, des possibilités intellectuelles et morales.

Elles mettent en exergue nos ressources.

Forces humaines de l'équipe CPMS:

- Equipe soudée et unie ; entraide/cohésion ;
- Travail d'équipe ;
- Professionnalisme et investissement ;
- Disponibilité envers les consultants (familles-établissements scolaires-élèves) ;
- Conscience professionnelle ;
- Cohésion des différentes disciplines au sein de l'équipe ;
- Visibilité de notre service auprès des consultants ;
- Equipe à l'écoute des consultants/sensibilité sociale ;
- Implication professionnelle et désir de bien faire ;
- Partage des mêmes valeurs au sein de l'équipe ;
- Souci, de répondre de la manière la plus adéquate à chaque demande ;

- Créativité ;
- Equipe réactive et flexible ;
- Equipe respectueuse de l'éthique et de la déontologie ;
- Partage d'idées ;
- Adaptation ;
- Bienveillance ;
- Humour ;

Equipe pluridisciplinaire :

- Regards croisés multiples sur les difficultés de l'enfant. L'arrivée des logopèdes dans les équipes PMS a amené une lecture complémentaire aux situations rencontrées ;
- Analyse des situations rencontrées multisectorielles apportant une grande richesse ;
- Analyse de l'enfant dans sa globalité ;

Gratuité de nos services :

- Atout pour les familles plus démunies et précarisées ;
- Permet une offre de service pour nos consultants plus diversifiée dans un contexte socio-économique difficile ;

Mobilité :

- L'équipe se déplace et est très présente dans les établissements scolaires de notre ressort. Ceci étant un facilitateur de lien avec le parent créant un partenariat privilégié avec les équipes éducatives ;

Méthodologie :

- Remise en question permanente et position réflexive sur nos actions auprès de nos consultants ;

Matériel :

- Outils intéressants et disponibles pour nous aider à dépister, bilancer, conseiller, orienter, guider ;
- Possibilité de participer à des formations ;
- Construction de matériel ;
- Renforcement du bagage professionnel.

Ecoles et équipes d'enseignants :

- Relation positive et de confiance avec les équipes éducatives de notre ressort ;
- Bonne collaboration triangulée Ecole-CPMS-Parents ;

Réseau :

- Des liens collaboratifs sont établis avec les partenaires du réseau ;
- Apport/regard croisé sur le projet scolaire des enfants/élèves ;

VIII. ACTIONS SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES PAR LE CENTRE PMS DE PERUWELZ

A.Introduction :

Un projet de centre est le fruit d'une réflexion et d'une construction en équipe. Il se base sur nos actions, notre réalité de terrain, l'évaluation constante de notre pratique, les besoins des établissements et de l'environnement (écoles, consultants). Il et se met également en lien avec le Décret mission PMS du 14 juillet 2006 définissant les 8 axes de travail.

1. Offre de services aux consultants et partenaires ;
2. Réponse aux demandes des consultants et partenaires ;
3. Actions de prévention ;
4. Repérage des difficultés ;
5. Diagnostic et guidance ;
6. Information et aide à l'orientation scolaire et professionnelle ;
7. Soutien à la parentalité ;
8. Education à la santé.

Durant ces dernières années, nous avons vu une évolution significative dans notre travail. Le contexte sociétal et les mutations familiales actuelles nous ont amené à développer nos priorités et nos actions ainsi qu'à les revoir pour donner un sens à notre pratique.

Le vecteur principal de notre travail est le bien-être physique et psychologique de l'enfant dans sa globalité. Nous avons à cœur de comprendre ses besoins, ses ressources et ses difficultés afin de libérer son potentiel et l'aider à s'adapter au mieux à la société actuelle tout au long de sa scolarité.

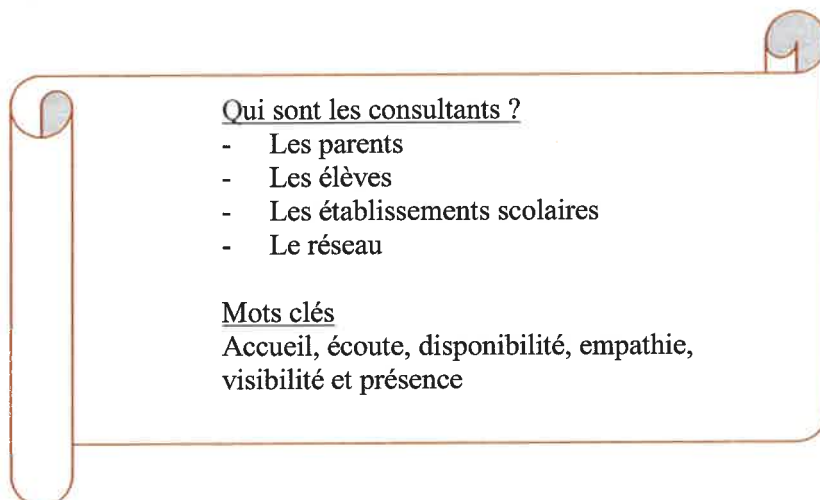
C'est pourquoi nous réalisons et développons des actions concrètes de terrain qui rendent nos démarches visibles et lisibles par nos consultants.

Nos pistes d'actions prioritaires et nos indicateurs de travail sont : le travail en réseau, la disponibilité à aider, le bien-être de l'enfant et sa perception dans sa globalité, la remise en question de notre process méthodologique, soutenir, accompagner, guider, la prévention, le soutien à la parentalité et l'orientation.

B. Moyens et actions mis en place par le centre PMS pour répondre concrètement aux axes du décret missions

Toutes nos interventions sont réalisées avec l'accord écrit, le consentement (écrit relatif au traitement des données personnelles récoltées par les CPMS) des parents et soumises au règlement général de la protection des données - RGPD.

1. Offre de service aux consultants



- Présence effective soutenue dans les écoles de notre ressort. Les objectifs sont : tisser le lien avec le parent, co-construire la réflexion, bilanter les élèves et rencontrer les équipes éducatives ;
- Ecoute, analyse et réponse à toutes les demandes des consultants ;
- Echanges très réguliers avec les parents et les équipes éducatives via téléphone, mails ou en présence physique au sein des établissements scolaires ;
- Documents remis aux nouveaux élèves de maternelles, de primaires et de secondaires ou pour toutes les nouvelles demandes formulées par un consultant pour un élève : Ces documents contiennent : des renseignements sociaux, médicaux et familiaux ; une lettre présentant le centre et ses missions (et la possibilité de formuler un refus de guidance). Le document pour la protection des données RGPD : la politique de confidentialité et le consentement écrit ;
- En maternelle, proposition de participer aux réunions de début d'année afin de pouvoir présenter nos services, nos objectifs de travail et nos missions aux parents ;
- Accompagnement des parents et/ou des élèves vers des spécialistes ou des services externes (SAJ, neuropédiatre, planning,...) ;
- Présentation du travail du CPMS en s'intégrant dans les projets locaux en collaboration avec divers partenaires extérieurs ;
- Possibilité de disposer gratuitement des jeux de notre ludothèque ;
- Consultation possible sur le site CPMS en Hainaut, par le demandeur du projet de centre du CPMS dont il dépend et les missions de celui-ci.

Les documents sur la protection des données et la politique de confidentialité sont consultables sur ce site ;

- Mise à disposition de triptyque relatant les missions et la présentation du service CPMS ;
- Participation à la demande aux réunions de parents en maternelle, primaire et secondaire de nos établissements scolaires ;
- Organisation de permanences par la conseillère psychopédagogique et l'auxiliaire sociale, pour les élèves du secondaire. Ceci se réalise en toute discrétion, au cœur de l'école, dans un local normalement réservé au CPMS. A la demande, l'auxiliaire paramédicale peut rencontrer des élèves ;
- Réalisation d'animations par l'équipe pluridisciplinaire sur différentes thématiques en collaboration avec le réseau si besoin ;
- Présence active aux conseils de participation, différentes assemblées générales, aux autres réunions de réseau...
- Réunions de concertation avec les services PSE et/ou avec le réseau en général ;
- Réunions avec les pôles territoriaux pour la mise en place de plans de soutien ou d'aménagements raisonnables ;
- Aide et accompagnement des parents dans leurs demandes et démarches ;
- Suite aux concertations avec les enseignantes, remise de cartes nominatives de l'équipe pluri pour faciliter le contact avec nos services (pour inviter le parent à une prise de contact avec le CPMS) ;

2. Réponse aux demandes des consultants

Qui sont les consultants ?

- Les parents
- Les élèves
- Les établissements scolaires
- Le réseau

Mots clés

Disponibilité, créer le lien, confiance, écoute, empathie, non jugement, analyse et guidance.

Quelles demandes ?

Les demandes sont nombreuses et diversifiées.

- Soutien à la parentalité
- Bilans divers (psychoaffectif, neuro-moteur, intellectuel, pédagogique)
- Observations cliniques
- Animation
- Avancement
- Maintien
-

Toutes les demandes des consultants sont accueillies, entendues et font l'objet d'une réponse de la part de notre institution.
Celles-ci sont traitées, analysées et discutées en réunion pluridisciplinaire si besoin.
Un retour est ensuite effectué aux demandeurs via un entretien téléphonique ou par mail.

Notre centre insiste sur la mobilisation du parent dans la demande pour garantir la réussite de l'accompagnement de l'élève pour la suite de sa scolarité.

Nous demandons aux établissements scolaires que le parent ou le tuteur prenne contact avec nous pour toute demande, ceci le rend acteur de la démarche et de l'aide à apporter à l'enfant.

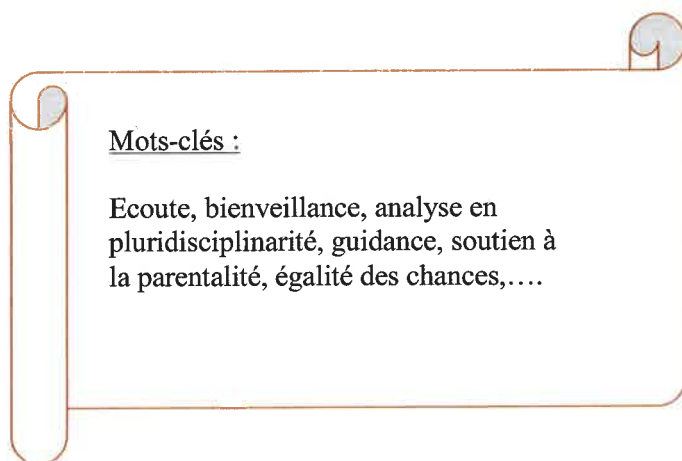
3. Actions de prévention

Il s'agira de prévenir les potentielles difficultés tant dans le domaine psycho-social que dans l'éducation à la santé. Pour ce faire, s'enrichir et co-construire avec le réseau est essentiel et constitue une ressource importante. Ces actions de prévention sont réalisées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

- Organisation, dans certaines écoles de nos entités, de réunions spécifiques pour les parents des enfants de maternelles afin d'aborder les thèmes de la santé, des apprentissages, du langage, des comportements nécessaires pour bien grandir à l'école, de dispenser quelques conseils éducatifs ainsi que d'insister sur l'importance de la scolarité en maternelle ;
- Actions de prévention en 2^{ème} et 3^{ème} maternelles et 1^{ère} primaire (aspect psycho-sociaux, affectifs, pédagogiques, logopédiques et éducatifs). Réalisation de concertations avec les enseignants qui permettent de mettre en lumière les ressources et difficultés des élèves et de tenter d'apporter des pistes d'aides pour y remédier rapidement ;
- Toutes les demandes font l'objet d'une analyse et majoritairement d'une rencontre avec les parents. Mobiliser le parent et le rendre acteur de sa demande, permet de réaliser un travail en amont et d'effectuer de la prévention en prodiguant des conseils ;
- En 2^{ème} et 3^{ème} maternelles, animations basées sur des jeux de coopération et de langage. Ces observations cliniques amènent un autre regard sur l'élève et permettent de conseiller des aides aux parents et enseignants si besoin ;
- Réalisation d'ateliers d'introduction à la lecture interactive en 3^{ème} maternelle par l'auxiliaire logopédique. Ceci permettant de mettre en avant les prémices de l'apprentissage de la lecture ;
- Identifier les besoins et les ressources de l'élève en lien avec son fonctionnement global et ses différents lieux de vie ;
- Développer des activités collectives visant à mettre en place de la prévention, de la différenciation et des aménagements raisonnables ;
- Animations réalisées à la demande des écoles (hygiène, gestion du stress, respect, consentement et intimité, bien vivre ensemble, climat scolaire, émotion, harcèlement, estime de soi...). Des partenariats avec des services extérieurs sont souvent établis (PSE, plannings familiaux, ...). Une attention particulière est également donnée aux obligations EVRAS en 6^{ème} primaire et 4^{ème} secondaire. Une collaboration avec les

- opérateurs de formations labellisés est effective (particulièrement avec le centre de planning familial) ;
- Conseils et apport de matériel selon les besoins des enseignants (langage oral, attention, concentration, conscience phonologique,...) et/ou pour la mise en place d'aménagements raisonnables. Une collaboration avec les pôles territoriaux peut être établie ;
 - Mise en place d'animations à thèmes (jeux, ateliers,...) visant à travailler les domaines déficitaires pour un groupe d'élèves ou à renforcer certains acquis (ex : jeux de langage, vocabulaire, attention/concentration, mathématiques, conscience phonologique, graphisme,...) ;
 - Réalisation de documents préventifs à l'intention des parents afin d'y ajouter des informations spécifiques sur le développement du langage : informations sur les bienfaits de la lecture du soir et sur les dommages que peut créer une prise prolongée de tétines, biberons,... ;
 - Des permanences très régulières sont organisées au sein de l'établissement secondaire, qui ouvrent un espace de parole et préviennent certaines problématiques ;
 - Inscription à des formations pour se questionner sur l'évolution de la société et de ses impacts sur nos consultants ;
 - Animations réalisées dans l'enseignement secondaire sur différentes thématiques : la connaissance de soi, les stéréotypes, le racisme, la communication, le bien-vivre ensemble, la méthodologie de travail. Celles-ci se réalisent en partenariat avec le réseau (A.M.O).

4. Repérage des difficultés



- En maternelle :
 - En 1^{ère} maternelle, pour les enfants qui sont signalés en difficultés par nos consultants (parents, enseignants,...), des observations cliniques en classe sont réalisées si nécessaire par l'auxiliaire psychopédagogique, l'auxiliaire logopédique ou l'auxiliaire paramédicale pour dégager et conseiller des pistes d'aides aux parents et équipes éducatives ;

- En 2^{ème} et 3^{ème} maternelles, nous effectuons des concertations avec les enseignants, ceci nous permettant d'établir un profil de l'enfant et des apprentissages en cours. Des bilans peuvent être réalisés afin de mettre en place précocement des remédiations (logopédiques, psychomotrices, psychothérapeutiques,...). Une observation de classe par le biais de jeux permet une première prise de contact avec les élèves ;
- L'auxiliaire logopédique peut soutenir la détection et le repérage précoce des difficultés d'apprentissage des élèves de l'enseignement maternel en collaborant avec les différences éducatives et ce au moyen de grilles d'observations ;
- L'équipe pluridisciplinaire réalise des bilans et observations cliniques pour le dépistage des difficultés (langage, neuromotrices, structuration spatiale, graphisme,...). Ces données sont ensuite discutées lors des réunions pluridisciplinaires et un retour auprès des parents est réalisé ;
- Pour les élèves de 3^{ème} maternelle, des concertations sont également organisées avec le SPSE/IMSTAM ;
- Avec l'entrée du tronc commun et du DACCE, une attention particulière est portée aux élèves en situation d'avancement ou de maintien en maternelles ;
- Afin de collecter une vue de 360° de l'élève, des concertations très régulières sont organisées avec le réseau ;
- Au sein des établissements scolaires, des réunions régulières peuvent être organisées avec les pôles territoriaux, nous permettant un regard complémentaire pour les aides à mettre en place pour l'enfant.

- En primaire :

- La première année de l'enseignement primaire attire particulièrement notre attention. Pour ce faire, nous réalisons des rencontres avec les enseignants permettant d'une part de suivre l'évolution des enfants déjà vus dans le cadre maternelle, et d'autre part, de porter une attention aux nouvelles demandes ;
- Pour le reste du cursus scolaire primaire, les interventions PMS s'effectuent à la demande des parents, des élèves, de l'école ou des services extérieurs. Celles-ci sont traitées en réunion pluri-disciplinaire afin d'apporter la réponse la plus appropriée quand aux bilans à réaliser. L'accord et la mobilisation des parents sont indispensables pour chaque nouvelle situation ;
- Afin de cerner l'élève dans sa globalité, des concertations régulières sont organisées avec le réseau ;
- Au sein des établissements scolaires, des réunions régulières peuvent être organisées avec les pôles territoriaux, nous permettant un regard complémentaire pour les aides à mettre en place pour l'enfant.

- En secondaire :

- Participation aux conseils de classe et aux réunions de parents ;
- Les adolescents sont vus soit à la demande du jeune, de l'école ou des parents par le biais de permanences au sein de l'école. Une présence de l'équipe est effective au sein de l'établissement scolaire toutes les semaines.

- Participations aux réunions d'intégrations ;
- Echanges réguliers avec l'équipe éducative, les enseignants ainsi que le réseau.

5. Diagnostic et guidance

Mots-clés :

Partage d'idées, cohésion, égalité des chances, bienveillance,....

Pour toutes les situations relevant d'une prise en charge par le centre PMS, une analyse de la demande est effectuée par l'équipe, en pluridisciplinarité. Ceci permet de programmer les différentes interventions à mener : anamnèse sociale et familiale, analyse des données médicales, concertation avec les enseignants, bilans psychologiques, affectifs et/ou pédagogiques, observations cliniques en classe et contacts avec les intervenants extérieurs. Ce travail pluridisciplinaire permet d'avoir une approche globale de l'élève et de formuler des hypothèses en croisant les regards des différentes disciplines.

Cela constitue également une richesse dans l'analyse, l'investigation et l'aide à mettre en place.

Dans la guidance, l'équipe est soucieuse de venir en aide aux enfants qui nous sont signalés en souffrance/difficultés. Un protocole d'actions est discuté d'abord en équipe pluridisciplinaire et puis avec les parents afin de pouvoir mettre des synergies en place pour aider l'élève. Les conclusions sont toujours remises aux demandeurs (élèves, parents,...) et ce, en termes intelligibles et exploitables. Une attention particulière est portée sur les limites et le respect du secret professionnel. En fonction des pistes d'aides et d'interventions qui auront été mises en place, l'équipe du centre PMS assurera le suivi de l'évolution de la situation et y apportera des aménagements si nécessaire. Au fil des années, nous observons un suivi plus intensif des dossiers sur du long terme.

6. Information et orientation scolaire et professionnelle

Mots-clés :

Neutralité, égalité des chances, ouverture, bienveillance,....

- Dans l'enseignement fondamental

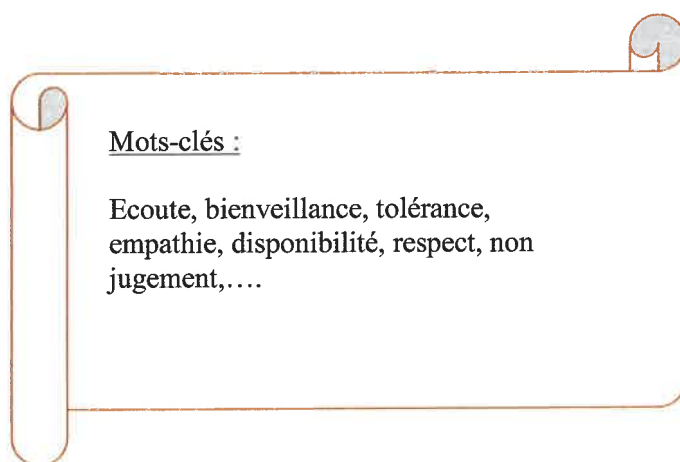
Une réflexion sur l'orientation d'un élève peut être menée tout au long de la scolarité de l'enfant de la maternelle au primaire qu'il s'agisse d'un avancement, d'un maintien, d'un changement d'établissement scolaire ou d'une orientation en enseignement adapté. Ces processus font partie d'une réflexion pluridisciplinaire en étroite collaboration avec le parent, ce dernier étant un acteur primordial dans ce choix. Ces différentes orientations s'inscrivent dans un procédé de maturation progressive et réflexive en gardant pour objectif premier le bien-être global de l'élève durant l'entièreté de son parcours scolaire. Différents services du réseau, les équipes éducatives et les PSE, peuvent être intégrés à cette réflexion. Dans les classes de 6^{ème} primaire des animations d'informations sur l'enseignement secondaire sont réalisées (découverte des filières, tronc commun, peurs, craintes,...).

- Dans l'enseignement secondaire

Réflexion sur le projet de vie et professionnel de l'élève qui se construit au fil des années scolaires. C'est pourquoi différentes actions sont menées par l'institution pour aider le jeune à mûrir son choix :

- ❖ Permanences clairement identifiables, réalisées 2 fois par semaine au sein de l'établissement scolaire secondaire. Ceci offre un espace de parole confidentiel pour le jeune et permet de travailler avec lui sur ses objectifs, ses besoins et son projet.
- ❖ Animation systématique en fin de 2^{ème} secondaire abordant les différents choix d'option, orientation répondant à leur questionnement.
Pour les 2^{ème} et 3^{ème} degrés, un courrier est transmis aux jeunes afin de proposer une rencontre individuelle pour définir leur projet.

7. Soutien à la parentalité



Au fil des années, nous accordons une importance de plus en plus prégnante à mobiliser le parent dans le processus d'aide à apporter à l'élève. Cet axe est prioritaire dans notre travail et notre réflexion. Le parent acteur de sa demande et le soutien apporté à cette dernière permettra la mise en place et la réussite des guidances, aides proposées pour l'élève.

Le lien de confiance avec le parent est important pour notre institution. Il sera le garant d'une meilleure prise en charge et acceptation des difficultés de l'enfant.

Pour se faire les actions développées par notre centre sont les suivantes :

- Toutes les nouvelles demandes sont reçues, écoutées, entendues et font l'objet d'une réponse ;
- Pour les nouvelles demandes, si elles rencontrent nos missions, un entretien avec le parent est organisé ;
- Participation aux réunions de parents de maternelle et de primaire à la demande (avec ou sans l'équipe éducative et les services extérieurs) ;
- Entretiens individuels avec le parent pour l'accompagner dans la prise de conscience des difficultés relevées chez l'enfant. Des conseils sont fournis et prodigués aux parents afin de les aiguiller et les aider également à mobiliser leurs propres ressources ;
- Le centre PMS peut accompagner le parent dans les démarches (prise de contact téléphonique avec un service en présence du parent, accompagnement physique de ce dernier vers le service,...) ;
- Accès à une ludothèque et bibliothèque au sein du CPMS. Des jeux et livres peuvent être empruntés gratuitement selon les besoins spécifiques des enfants ;
- Distribution aux demandeurs, lors des réunions de parents ou entretiens, d'exemples d'exercices et/ou d'une liste de jeux, de livres, de références, de sites internet facilement accessibles et utilisables pour les parents, de coordonnées du réseau.... ;
- Dans certaines écoles de nos entités, organisation de réunions spécifiques pour les parents des enfants de maternelles afin d'aborder les thèmes de la santé, des apprentissages, du langage et de dispenser quelques conseils éducatifs en insistant sur l'importance de la fréquentation scolaire en maternelle.
- Suivi des dossiers sur le long terme, rappels téléphoniques très réguliers des parents pour connaître l'évolution de l'élève et le suivi des remédiations mises en place.

8. Education à la santé

Nous sommes de plus en plus sollicités dans l'objectif de réaliser des animations sur différentes thématiques au sein des établissements scolaires du maternel au secondaire. Cet axe peut rejoindre l'axe 3 « Action de prévention », pour le volet animation. L'auxiliaire paramédicale a un rôle important dans l'éducation à la santé. Au fil des années et avec « l'explosion » des demandes, des partenariats se sont de plus en plus développés avec le réseau tels les SPSE, les AMO, les centres de planning,...

Les animations sont réalisées par l'équipe pluridisciplinaire et des partenaires extérieurs selon la thématique abordée. Les demandes d'animations sont analysées en équipe pluridisciplinaire et des binômes sont établis pour la réflexion, la co-construction et la réalisation de l'action à mener. La richesse des différentes disciplines et des outils est une plus-value dans la construction de l'animation. Les thématiques sont assez diversifiées (hygiène, respect du corps, consentement et intimité, respect de l'autre,...). Avec la publication des derniers décrets et circulaires, une attention particulière est donnée à l'EVRAS, rendue obligatoire, pour la 6^{ème} primaire et la 4^{ème} secondaire et ce en collaboration avec les opérateurs labellisés, en particulier les centres de planning familiaux.

C. Et enfin nos priorités et objectifs pour les années à venir

Toutes nos interventions sont réalisées avec l'accord écrit, le consentement (écrit relatif au traitement des données personnelles récoltées par les CPMS) des parents et soumises au règlement général de la protection des données - RGPD.

Ces objectifs reflètent les besoins de terrain et de notre pratique.

1. Soutien à la parentalité

Au vue de l'évolution de notre pratique et des problématiques rencontrées, nous accordons une importance capitale à mobiliser les parents et à les soutenir dans leurs différentes démarches.

Il est primordial de situer le parent au cœur du processus d'aide et de le mobiliser.

Dans notre démarche de soutien à la parentalité, le parent doit être acteur de sa demande et partenaire de nos actions pour aider au mieux son enfant.

De plus en plus, nous rencontrons des parents démunis, dépassés, précarisés, en manque de repères au niveau éducatif et sociétal. Dans ces conditions, un suivi des dossiers sur le long terme est devenu indispensable.

Nous sommes attentifs à les guider, les conscientiser et établir le dialogue afin de les soutenir. La transparence permet de tisser les liens, la confiance et d'amener la réflexion pour aider au mieux l'enfant.

Face aux préoccupations et aux besoins que nous rencontrons sur le terrain, nous menons diverses actions :

- Contacts et rencontres avec les parents pour chaque demande et, analyse de celle-ci en situant l'élève dans ses multiples contextes de vie. Ceci nous permet d'établir la suite du processus d'intervention avec les parents et/ou les professeurs qui s'occupent de l'élève.
- Réalisation d'entretiens avec les parents en collaboration avec l'équipe pédagogique pour favoriser l'adaptation scolaire de l'enfant ;
- Organisation de réunions pour les parents des enfants de maternelles (M1, M2, M3) afin d'aborder diverses thématiques : les apprentissages, le langage, l'importance de la fréquentation scolaire, l'intégration de l'enfant à l'école et la mise en place de bonnes habitudes en matière de rythme, d'alimentation et de sommeil. Cette rencontre permet de manière plus « informelle » d'aborder les parents, d'avoir un premier contact et de créer un lien de confiance pour la suite de la scolarité de l'enfant. Cette démarche s'inscrit également dans la visibilité. Lors de ces rencontres, différents supports sont mis à leur disposition : livrets d'exercices graphiques, conseils de petits jeux et exercices éducatifs, folders, coordonnées, explications des services proposés par le CPMS.... ;
- Constitution d'une ludothèque et d'une bibliothèque au sein de notre centre. Les parents et les enseignants ont dès lors la possibilité d'emprunter gratuitement des jeux éducatifs et des livres adaptés aux besoins de l'enfant ;
- Informations données aux parents sur l'existence d'activités extrascolaires (sport, stages, psychomotricité, contes, ateliers...) et sur le réseau ;

- Accompagnement du parent dans ses démarches (visites des écoles, prise de contact en sa présence avec le réseau pour la mise en place d'une remédiation, participation au rendez-vous avec le réseau,...) ;

2. La prévention

Afin de contribuer au bien-être du consultant, nous tentons de développer des projets de prévention selon les problématiques rencontrées lors de l'analyse des besoins du terrain.

Des problématiques récurrentes sont observées dans les établissements scolaires (harcèlement, réseaux sociaux, intimité, bien-vivre ensemble, internet,...).

La prévention passe également par la visibilité du centre au sein de nos écoles (présence effective, affiches, triptyque, site internet,...).

Nos actions menées :

- Organisation de réunions pour les parents des enfants de maternelles (M1, M2, M3) afin d'aborder diverses thématiques : les apprentissages, le langage, l'importance de la fréquentation scolaire, l'intégration de l'enfant à l'école et la mise en place de bonnes habitudes en matière de rythme, d'alimentation et de sommeil. Ces rencontres permettent de manière plus « informelle » d'aborder les parents, d'avoir un premier contact et de créer un lien de confiance pour la suite de la scolarité de l'enfant. Lors de ces rencontres, différents supports sont mis à disposition : livrets d'exercices graphiques, conseils de petits jeux et exercices éducatifs, coordonnées, explications des services et missions proposés par le CPMS... ;
- Projet d'animations développé sur diverses thématiques selon les besoins, menés de la maternelle à la secondaire. Les animations contribuent à initier de bonnes habitudes en matière de santé, de bien-être et de respect (alimentation, hygiène, sommeil, éducation, respect de soi et du corps, estime de soi, puberté, climat de classe, harcèlement, bien-être, orientation, bien-vivre ensemble, Evras,...). Ces animations sont souvent co-construites avec un partenaire du réseau et réalisées par l'équipe pluridisciplinaire ;
- Animations en classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles sur base de jeux de coopération et de langage ;
- Observations cliniques réalisées sur base de grilles préétablies, par les auxiliaires logopédiques, au niveau maternel ;
- Identifier les besoins et les ressources de l'élève en lien avec son fonctionnement global et ses différents lieux de vie ;
- Développer des activités collectives en maternelle par les auxiliaires logopédiques visant à mettre en place de la prévention, de la différenciation et des aménagements raisonnables ;
- Rencontres régulières et collaboration avec les pôles territoriaux dans l'objectif de soutenir l'enseignant et également dans la mise en place d'aménagements raisonnables de la maternelle au secondaire ;
- Animations dans les classes de 6^{ème} primaire en vue de faciliter l'adaptation et la bonne intégration dans le secondaire (on y évoque : les peurs, les attentes pour le passage dans le secondaire,...) ;

- Concertations avec le corps enseignant de 2^{ème}, 3^{ème} maternelles et 1^{ère} année primaire à différents moments de l'année pour : d'une part dépister les ressources et les besoins de l'élève, pour discuter de son évolution et d'autre part, optimiser son entrée dans le primaire (cycle 5-8 ans). L'instauration du tronc commun nous montre l'importance de pouvoir intervenir au plus tôt dans la scolarité de l'élève ;
- Observations cliniques des enfants dans différents contextes scolaires (temps de midi, collation, cours spéciaux, récréation...) ;
- Dépistage des difficultés et ressources des élèves en 2^{ème} et 3^{ème} maternelles ;
- Détection de difficultés pédagogiques et instrumentales tout au long de la scolarité de l'enfant à l'aide de différents outils ;
- Collaboration, réunions et échanges réguliers avec le SPSE ;
- Réflexions sur des pistes ou fiches d'aménagements et conseils aux enseignants pour diverses difficultés rencontrées (troubles dys, comportement...) avec ou sans le réseau ;
- Animations pour les élèves de 1^{ère} secondaire sur la méthode de travail, le bien-être, la coopération, le bien-vivre ensemble, le harcèlement, les préjugés pour veiller à une bonne intégration ;
- Participation aux conseils de classe et aux réunions de parents dans le secondaire ;
- Réflexion sur le décrochage scolaire, l'absentéisme. Courriers et rencontres à l'intention des parents lors d'une dénonciation pour absentéisme dans le fondamental et le secondaire ;
- Réflexion sur le climat scolaire par le biais d'outils d'animations et de formations ;

3. Développement optimal de l'enfant dans toutes ses spécificités.

L'élève est au cœur de nos préoccupations : épanoui, il sera disposé à apprendre. Pour ce faire, nous restons attentifs à ses différents milieux de vie et nous veillons à questionner toutes les sphères dans lesquelles il évolue.

Les problématiques ont changé. Les élèves peuvent présenter diverses difficultés, c'est pourquoi nous tentons d'investiguer les domaines psychoaffectif, familial, social, médical, logopédique et pédagogique.

Chaque demande du consultant est analysée en équipe pluridisciplinaire. Nous accordons de l'importance à la rencontre avec les parents afin de récolter un maximum d'informations sur l'environnement de l'élève et pour créer le lien. Nous complétons ces données par un entretien de concertation avec l'équipe éducative et les spécialistes éventuels. Des bilans sont réalisés par l'équipe pluridisciplinaire selon les besoins identifiés.

Pour un meilleur encadrement, nous assurons le suivi des dossiers des enfants à besoins spécifiques (aménagements raisonnables, intégration, maintien, avancement...) par des réunions régulières avec les différents partenaires : Famille - CPMS - Ecole - Pôles territoriaux - Réseau, ... ;

Nous restons attentifs à développer une écoute neutre, bienveillante, empathique envers la famille.

Afin d'avoir un regard différencié, croisé et complémentaire, au fur et à mesure de nos interventions, nous réalisons des réunions pluridisciplinaires régulières, en vue d'adapter nos guidances ou actions. Cela nous permet de nous poser autour du dossier de l'élève, de croiser nos regards et de réfléchir ensemble à la guidance à mettre en place.

4. Favoriser le travail et interagir en collaboration avec le réseau

Les situations se complexifiant, nous collaborons étroitement et très régulièrement avec le réseau.

Afin de faciliter l'échange et la mise en commun d'informations par les différents intervenants travaillant avec l'élève, des réunions d'échanges sont organisées dans les limites du secret professionnel.

Il s'agit de créer une synergie entre les acteurs de terrains qui agissent auprès de la famille et du consultant. Chaque demande est inscrite dans un process de tissage inter et intra-réseau. Ceci nous permet de créer du lien ainsi que de nous inscrire dans une démarche proactive, continue et de suivi de l'élève dans sa globalité. L'implication et l'accord du parent sont toujours sollicités.

Nous privilégions les remises de conclusions en présence du réseau avec présence et accord des parents. Ceci permet d'obtenir une vision multidisciplinaire de l'enfant mais dans la limite et le respect du secret professionnel.

Nous avons créé une farde réseau afin de rendre l'information plus accessible.

Parlons de notre visibilité...

Dans l'objectif de favoriser les échanges entre les différents intervenants, nous présentons le CPMS au travers de nos offres de services.

Comme acteur et partenaire du système éducatif, le CPMS est clairement identifiable et visible en tant que ressource pour les consultants.

Une importance est donnée à l'accueil téléphonique et à la transmission de nos coordonnées via différents supports.

Notre équipe est très présente dans les écoles, le lien est tissé avec les équipes éducatives et les parents. La collaboration est effective.

Nous avons à cœur de développer le dialogue famille-école.

Des concertations très régulières sont réalisées avec l'enseignante pour :

- Appréhender le fonctionnement de l'enfant au sein de sa classe tant au niveau pédagogique, qu'au niveau relationnel.
- Fournir à l'enseignant des conseils d'aménagements pédagogiques et raisonnables à mettre en place pour aider l'élève.
- Suivre l'évolution de l'enfant au long de sa scolarité.

Nous co-construisons et participons à des projets et à des réunions avec le réseau.

5. Ouverture aux changements

Face à la société en mouvance, en perte de repères et déstructurée, nous sommes amenés à penser, à moduler et à remettre constamment en question notre pratique. C'est pourquoi notre équipe pluridisciplinaire est en réflexion permanente.

Un travail et une réflexion sont régulièrement menés en équipe sur le repérage des difficultés en 2^{ème} et 3^{ème} maternelles (grilles d'observations, dépistage des difficultés en observations cliniques, batterie de dépistage,.....)

Le centre acquiert, crée et innove régulièrement en matière d'outils pour répondre à différents objectifs : soutien à la parentalité (ludothèque, bibliothèque, ressources pédagogiques,...), animations sur diverses thématiques et repérage des difficultés chez les élèves.

La Province de Hainaut a instauré des échanges de bonnes pratiques pour les différentes disciplines. Ce qui amène des pistes de réflexions, de nouveaux outils et un partage d'expériences.

L'équipe du centre veille à se former régulièrement dans le cadre des formations obligatoires (IFPC et CPEONS). Concernant les formations CPEONS, nous avons pu définir et identifier nos besoins de formations collectives adaptées à notre équipe et à notre réalité de terrain. Cela nous permet d'évoluer dans notre discipline, de nous outiller davantage, de partager et de nous questionner sur notre pratique.

Calcus Céline
Directrice



**Centre Psycho-Médico-Social
de la Province de Hainaut**

Céline Calcus - Direction CPMS Péruwelz

Tél. : +32(0)69/532 700 - Fax : +32(0)69/532 701

Rue de la Verte Chasse, 7 - 7600 Péruwelz

Email : cpmsprovincial.peruwelz@hainaut.be

7, Verte Chasse – 7600 Péruwelz – 069/532 700

Entité de BELOEIL

Mme DELFOSSE Sophie

069/68.98.73

- ECOLE COMMUNALE DE BELOEIL CENTRE – rue de Mons 45 – 7970 BELOEIL
- ECOLE COMMUNALE DE GRANDGLISE – rue d'Harchies – 7973 GRANDGLISE
- ECOLE COMMUNALE DE STAMBRUGES – rue Eugène Lebailly 7 – 7973 STAMBRUGES

Mme PÈLEGRIN Sophie

069/57.77.51

- ECOLE COMMUNALE DE BASECLES – Grand Place 9 – 7971 BASECLES
- ECOLE COMMUNALE DE THUMAIDE – rue Célestin Museur 19 – 7971 THUMAIDE

Entité de BERNISSART

Mme TAHON Stéphanie

069/57.75.83

- ECOLE COMMUNALE DE BLATON BRUYERE – rue de Condé 84 – 7321 BLATON
- ECOLE COMMUNALE DE BLATON CENTRE – rue des Ecoles 26 – 7321 BLATON

Mme DERAMAIX Anne-Sophie

069/57.61.43

- ECOLE COMMUNALE « ACOMAL » - rue Lotard 16 – 7320 BERNISSART
- ECOLE COMMUNALE « NEGRESSE » - rue Négresse 2 – 7320 BERNISSART
- ECOLE COMMUNALE D'HARCHIES – rue Buissonnet 34 – 7321 HARCHIES

Mme JANCYS Catherine

065/62.05.26

- ECOLE COMMUNALE DE POMMEROEUL – Place Hautchamp 5 – 7322 POMMEROEUL
- ECOLE COMMUNALE DE VILLE-POMMEROEUL – Place 1 – 7322 VILLE-POMMEROEUL

Entité de HENSIES

M. GUNAL Taner

065/45.72.10

- ECOLE COMMUNALE D'HENSIES CENTRE – rue des Ecoles 5 – 7350 HENSIES
- ECOLE COMMUNALE DE MONTROEUL SUR HAINE – rue de la Citadelle 12 – 7350 MONTROEUL SUR HAINE
- ECOLE COMMUNALE D'HENSIES PETIT BOIS – Nouvelle Cité 1 – 7350 HENSIES

Mme FONTAINE Florence

065/65.27.50

- ECOLE COMMUNALE DE THULIN – rue Ferrer 20 – 7350 THULIN
- ECOLE COMMUNALE D'HAININ – rue de la Centenaire 7 – 7350 HAININ

Entité de LEUZE EN HAINAUT

M. WILFART Martin

069/67.21.10

- ATHENEE PROVINCIAL DE LEUZE EN HAINAUT – rue du Rempart 16 et rue Paul Pastur 49 - 7900 LEUZE HAINAUT

Mme MEERT Stéphanie f.f

069/66.25.46

- ECOLE COMMUNALE « BON AIR » - rue du Bergeant 2 – 7900 LEUZE HAINAUT
- ECOLE COMMUNALE DE THIEULAIN – Place Communale 2 – 7901 THIEULAIN
- ECOLE COMMUNALE DE BLICQUY – Rue du Couvent 33 – 7903 BLICQUY
- ECOLE COMMUNALE DE GRANDMETZ – Place de Grandmetz 1 – 7900 GRANDMETZ

Mme STACQUET Angélique f.f

069/66.71.45

- ECOLE COMMUNALE « REMPART » - rue du Rempart 19 – 7900 LEUZE HAINAUT
- ECOLE COMMUNALE DE TOURPES – Place 1 – 7904 – TOURPES
- ECOLE COMMUNALE DE CHAPELLE-A-WATTINES – Place de Chapelle-à-Wattines 1-7903 CHAPELLE-A-WATTINES

M. SOUDANT Gilles

069/66.25.73

- ECOLE COMMUNALE DE « VIEUX LEUZE » - Avenue de Loudun 71 – 7900 LEUZE HAINAUT
- ECOLE COMMUNALE DE PIPAIX – Place 1 – 7904 PIPAIX

Entité de PERUWELZ

Mme STIEVENARD Julie

069/89.04.80

- ECOLE COMMUNALE DU CENTRE A PERUWELZ – rue Verte Chasse 5 – 7600 PERUWELZ
- ECOLE COMMUNALE DE CALLENELLE – rue de Flines 13 – 7604 CALLENELLE

Mme DUPONT Séverine

069/84.04.70

- ECOLE COMMUNALE DE LA ROE A PERUWELZ – rue des Ecoles 77 – 7600 PERUWELZ
- ECOLE COMMUNALE DE BRAFFE – rue du Quesnoy 1 – 7604 BRAFFE

Mme HUON Marie-Line

069/77.48.79

- ECOLE COMMUNALE DE BURY – rue du Joncquoy 36 – 7602 BURY
- ECOLE COMMUNALE DE WIERS – rue Champ Delmée 3 – 7608 WIERS

M. SAVALLI Thomas

069/78.01.92

- ECOLE COMMUNALE DE BON-SECOURS – Allée Max Quintart 1 – 7603 BON-SECOURS
- ECOLE COMMUNALE DE BRASMENIL – Place 2 – 7604 BRASMENIL
- ECOLE COMMUNALE DE ROUCOURT – rue Julien Bouchain 5 – 7601 ROUCOURT

Entité de QUIEVRAIN

Mme SENOCQ Sophie

065/45.84.47

- ECOLE COMMUNALE D'AUDREGNIES – Grand Place 68 – 7382 AUDREGNIES
- ECOLE COMMUNALE DE BAISIEUX – rue d'Angres 152 – 7380 BAISIEUX
- ECOLE COMMUNALE DE QUIEVRAIN WAGNONS – rue des Wagnons – 7380 QUIEVRAIN

Mme AMBU Adeline

065/45.79.32

- ECOLE COMMUNALE DE QUIEVRAIN CENTRE – rue de la Gare 1bis – 7380 QUIEVRAIN